

3.2 Document graphique
PLAN de ZONAGE CENTRE VILLE éch. : 1/2 500 ème.
PLAN LOCAL D'URBANISME
 ELABORATION
Commune de CHUSCLAN
 Département du Gard

	Zone à caractère central dense		Périmètre des scénarios accidentels et critique rapide des rejets radioactifs ou chimiques
	Zone à caractère central peu dense		Espace boisé classé
	Zone réservée aux installations nucléaires		Emplacement réservé
	Zone non équipée, urbanisable sous condition		Zone inondable
	Zone non équipée d'activités, urbanisable sous condition		Zone non aedificandi pour raison sanitaire
	Zone de richesse des sols, à préserver		
	Zone de richesse des sols, à préserver de toute construction		
	Zone naturelle à protéger		
	Zone naturelle restauration château de Gagn autorisée		

- Liste des Emplacements réservés**
- Minimes, Aménagement de voirie
508, 601, 602, 603, 606, 607 et 609, 880m²
 - Village, élargissement de la rue du ruisseau, et création de stationnement. Parcelles 500 et 60, 060m²
 - Les Costes, élargissement et aménagement du carrefour Parcelle 1211, 300m²
 - Surville, élargissement du chemin des Costes, 700m² Parcelles 610 et 14, 700m²
 - Cante Merle, élargissement du chemin de Cante Merle Parcelle 1548, 300m²
 - Canabières, Création de trottoirs et élargissement de part et d'autre du pont Parcelles 19, 51, 567 et 578, 1200m²
 - Les Bergassons, élargissement du chemin de la Combe de Garmignan, Parcelles 577, 579, 581, 618, 606, 2250m²
 - Les Fontasses, aménagement d'un carrefour giratoire Parcelles n° 371, 367, 366, 365, 1175, 988, 987, 1058, 986, 1097, 1056, 1172, 1173, 1099, 1670m²
 - Les Bergassons Sud et Nord, Le Sablas, Ribières et Barque Vieille, Création d'un fossé pluvial d'évacuation et d'un bassin de décantation. 67, 68, 74, 75, 76, 77, 78, 84, 85, 86, 1369, 04, 38, 99, 660, 134, 133, 146, 177, 129, 178, 435, 436, 423, 422, 421, 419, 418, 417, 413, 4, 12, 248, 249, 250, 411, 410, 409, 315 & 145, 148, 569, 758m²
 - Les Abeilles, création d'une salle des fêtes. Parcelle 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 404, 423, 1550, 1552, 1554, ± 12 200m²
 - Les Bergassons Ouest, création d'une voie. Parcelle 108, 225m²

PROCES-VERBAUX	prescription	délibération	publication	approbation
élaboration du PLU	25/10/2006	arrêté le projet	31/06/2016	21/06/2012

